



Frais fixes

La cotisation à l'association est obligatoire pour tous. La participation aux frais techniques est obligatoire pour tous les pilotes (commandants de bord, élèves et accompagnants). Elle donne accès au briefing météo et à la documentation Sécurité.

Frais fixes	- 25 ans	+ 25 ans
Cotisation annuelle	12,50 €	12,50 €
Participation annuelle aux frais techniques	72,50€	102 €

Hébergements (accès tennis et piscine inclus)

Nuitées*, petit déjeuner inclus	Bâtiment Nord	Bâtiment Sud
Chambre individuelle	38 €	33 €
Chambre Couple	60 €	45 €
Chambre 2 personnes	61 €	TARIF CADRES :
Chambre groupe (3 pers.)	77 €	190 €/SEM
Chambre groupe (4 pers.)	82 €	

Bungalow/sem*, hors petit déjeuner	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Hébergement 4 personnes, 2 chambres, kitchenette	344 €	394 €	490 €
Tarif petit déjeuner (facultatif)	5 €	5 €	5 €

Camping, hors petit-déjeuner	Une personne	Personne sup.
Emplacement tente/camping-car/caravane	12 €	6 €
Tarif petit déjeuner (facultatif)	5 €	5 €

*le prix des hébergements comprend les draps, et serviettes de toilette.

Mises en l'air

Remorquage (décompte aligné/aligné)	La minute
Avion (MCR-180 / DR400)	5,70 €
ULM (Dynamic WT9, Ikarus)	4,50 €

Treuillées (selon disponibilité machines et personnel)	La treuillée
La première treuillée	16,00 €
Les treuillées suivantes (même machine, même équipage)	11,00 €
Location treuil (sous réserve d'acceptation par le chef pilote)	11,00 €

Avion, ULM, motoplaneur

Location Avions (hors remorquage)	Cellule/heure	Moteur/heure	Supp. Instruction
DR400/MCR 180R		182 €	46 €
WT9 Dynamic		122 €	46 €
SF25	28 €	63 €	46 €

Les stages PERFECTIONNEMENT

Le stage a une durée de 6 jours (chaque semaine du lundi au samedi).

Ils sont encadrés par 1 instructeur pour 3 élèves qui alternent vols en double commande et vols en solo.

Le forfait Encadrement comprend les cours au sol, la pédagogie des vols en double commande et l'encadrement en l'air des vols en monoplace.

Le forfait Planeur comprend les vols sur tous types de machines CNVV monoplaces ou biplaces en instruction, en heures de vol illimitées.

Forfait perfectionnement la semaine de 6 jours/pers	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Forfait instruction	309 €	361 €	412 €
Forfait Planeur, heures de vol illimitées	318 €	530 €	636 €
Total stage de perfectionnement			
Forfait encadrement + forfait planeur	627 €	891 €	1048 €

Le forfait Supervision permet à 2 pilotes volant sur leurs planeurs personnels, d'être supervisés en s'agrégeant au groupe. Les vols en double commande ne sont pas prévus !

Forfait Encadrement (machine privée)	Basse saison	Moy. saison	Haute saison
Forfait Supervision (tous niveaux)/sem	155 €	181 €	206 €

Pour les pilotes souhaitant passer le Brevet de Pilote de Planeur, un forfait administratif de 130 € vous sera facturé (redevance DGAC comprise).

Les stages DUO

Les stages DUO s'adressent à ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent pas voler en solo. Ils sont organisés sur une période de 6 jours. Ils sont encadrés par 1 instructeur pour 2 stagiaires DUO maximum. **Les stagiaires volent chacun à leur tour pendant l'après-midi de vol.**

2 pilotes supervisés peuvent s'agréger au groupe. Ils ne volent pas en double commande.

Le forfait Encadrement comprend les cours au sol, la pédagogie des vols en double commande.

Le prix des heures de vol est forfaitaire (heures de vol illimitées) et comprend les vols sur tous types de machines CNVV biplaces en instruction.

Stages DUO (période de 6 jours)	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Forfait instruction	660 €	770 €	879 €
Forfait Planeur, heures de vol illimitées	318 €	530 €	636 €
Total stages DUO			
Forfait encadrement + forfait planeur	978 €	1300 €	1515 €

Offre Clubs, ETR et comités de la FFVV

Cotisations et hangarage des machines du club ou du comité offertes selon disponibilité. Offre valable à partir de 4 personnes d'une même association hébergées sur le centre. Facturation à l'association. Offre préférentielle pour les associations affiliées à la FFVV.

Offre Parc Access 1 Janus et/ou K21, 1 Pégase, 1 LS4 7 jours consécutifs - heures illimitées	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Pack A : 1 biplace et 2 monoplaces	317 €	423 €	529 €
Pack B : 2 biplaces	396 €	524 €	655 €
Option Plus Duo Discus en remplacement du Janus ou K21	+ 300 €	+ 400 €	+ 500 €

Machines supplémentaires selon tarif général de location de planeurs.



Tarif général CNVV 2017

Offre pour les clubs non affiliés à la FFVV :

Offre Parc Access <i>1 Janus et/ou K21, 1 Pégase, 1 LS4</i> <i>7 jours consécutifs - heures illimitées</i>	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Pack A : 1 biplace et 2 monoplaces	423 €	529 €	635 €
Pack B : 2 biplaces	502 €	630 €	761 €
Option Duo-Discus en remplacement du <i>Janus ou K21</i>	+ 360 €	+ 480 €	+ 600 €

Instruction

Les groupes qui le souhaitent peuvent demander l'aide d'un instructeur du CNVV pour superviser et encadrer les membres au sol et en vol.

La FFVV propose une aide de 960 euros réservée aux clubs ou comités régionaux affiliés à la fédération. Cette aide est réservée aux 10 premières inscriptions par les clubs ou comités régionaux.

Encadrement	Toutes zones
Forfait Instructeur Groupe	1958 €
Aide FFVV instructeur perf (clubs ffv uniquement)	- 600 €
Aide FFVV (club FFVV)	- 979 €

Hangarage Machine

Selon les places disponibles.

Gratuit pour les machines des clubs & comités de la FFVV et pour les machines des membres de l'EQF.

Pour des questions de sécurité, le CNVV n'héberge pas de machines à motorisation électrique.

Hangars	Monoplaces	Biplaces	ULM
La nuitée	13 €	16 €	19 €
La semaine	74 €	93 €	108 €
L'année	1236 €	1550 €	1800 €
Hivernage en remorque (du 01/10 au 28/02)	258 €	258 €	

Planeurs extérieurs et groupes (hors clubs, comités et ETR de la FFVV)

La cotisation individuelle par pilote et la participation aux frais techniques permettent l'accès au briefing Météo & Sécurité tous les matins.

Les cotisations machines sont limitées à 3 semaines consécutives maximum sur la plateforme (offertes au-delà de la 3^{ème} semaine).

Les planeurs peuvent être hébergés sous hangar, selon disponibilité des places (cf tarif).

Les pilotes peuvent être autonomes – ils peuvent toutefois demander un vol de contrôle en double-commande en cas de besoin (payant).

Le vol de contrôle est obligatoire pour les premiers vols sur Saint-Auban et pour les premières treuillées.

Les pilotes peuvent s'agréger à un groupe de stagiaires individuels pour profiter des cours au sol et d'une supervision en l'air. Ils paient alors un forfait « pilote supervisé ».

Les pilotes peuvent aussi réserver un instructeur en cours particulier à la journée.

Cotisations Machine

Parking des planeurs en extérieur. Accès aux moyens de lancement (treuil et remorqueur) et supervision générale de l'activité. (offert au-delà de la 3^{ème} semaine).

Cotisations machines	Monoplace		Biplace	
	Semaine	Jour sup.	Semaine	Jour sup.
Planeur pur	124 €	18 €	155€	22 €
Planeur autonome	186 €	27 €	227 €	33 €
Cotisation offerte aux machines des clubs FFVV venant en stage Club ou ETR				

Forfait Encadrement

Forfait Encadrement (hors remorqués) la semaine de 6 jours	Basse saison 30 janv – 19 fév 01 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 27 mar – 27 août
Vol de contrôle (30 min sur planeur privé)	98 €		
Vol de contrôle (30 min sur planeur CNVV)	130 €		
Instructeur particulier (la journée)	362 €		
Forfait supervision (par personne, la semaine de 6 jours)	155 €	181 €	206 €

Location de planeurs

Location de machines pour les groupes affiliés à la FFVV et les pilotes particuliers hors stage individuel. Sur réservation uniquement, après acceptation par le Centre et selon disponibilités. Un vol de contrôle avec un instructeur est obligatoire avant affectation de la machine.

La location de machines à des groupes hors associations de la FFVV se fait sur des bases identiques aux clubs et ETR. Au prix de la machine s'ajoute obligatoirement le prix d'une supervision.

La semaine	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Pégase / LS4	266 €	424 €	530 €
Biplace Janus, Alliance, ASK21	318 €	530 €	636 €
Discus 2, Ventus 2, ASW27, ASG29	318 €	530 €	636 €
Duo Discus	476 €	796 €	954 €
Nimbus 4D, Arcus	584 €	954 €	1167 €

La journée	Basse saison 30 janv – 26 fév 02 oct – 11 nov	Moy. Saison 27 fév – 19 mars 28 août – 01 oct	Haute saison 20 mars – 27 août
Pégase / LS4	54 €	85 €	106 €
Biplace Janus, Alliance, ASK21	64 €	106 €	128 €
Discus 2, Ventus 2, ASW27, ASG29	64 €	106 €	128 €
Duo Discus	96 €	160 €	191 €
Nimbus 4D, Arcus	118 €	191 €	234 €

Planeurs de voltige	Heure de vol
Fox (biplace) / Swift (monoplace)	69 €
K21	38 €
FORFAIT instruction par semaine	309 €
REMORQUAGE FORFAITAIRE (nouveau)	62.70 €

Remplissage oxygène	30 €
(les bouteilles peuvent être remplies à l'atelier tous les matins, avec un bon délivré à l'accueil)	Seul les bouteilles au-dessous de 50 bars peuvent être remplies.



Tarif général CNVV 2017

Stages Cadres

Formation initiale, complémentaire et actualisation des connaissances des instructeurs de la FFVV.

Aux tarifs indiqués ci-dessous, rajouter le prix de la cotisation annuelle pour tous les stages ; et la participation aux frais techniques pour toutes les formations incluant des vols (cf tarif général) :

Formation Instructeur Planeur	Stage FI(s)		Stage FE	Stage de remise à niveau avec vols	Stage de remise à niveau
	Module 1	Mod. 2 & 3			
Durée	5 j.	10 + 5 j.	2 ou 3 j.(si test)	5 j.	2 j.
Doc pédagogique (en option)	112 €				
Forfait Formation	587 €	1148 €/sem.	240 €	1148 €	240 €
Forfait test			148 €		
Aide FFVV/semaine	-260 €	-510 €			
Hébergement selon tarif général					

Formateur d'instructeur	Stage FI de FI	Stage FIE
Durée	5 j.	2 ou 3 j (si test)
Forfait Formation	1148 €/ sem.	240€
Forfait test		148 €
Hébergement selon tarif général		

Formation Instructeur ULM	Candidat			Stage ACT
	FI(a)	FI(s)	Breveté ULM	
Durée	2 j.	5 j.	4 x 5 j.	1 j.
Forfait formation	408 €	1020 €	5049 €	120 €
Forfait test	204 €			
Vol de prise en main obligatoire 1j			262.50 €	
Hébergement selon tarif général				

Formation au remorquage	
Forfait pédagogique	116 €
Prise en main de l'avion (DR400/MCR)	4,69 €/min
Prise en main Dynamic	2,50€/min
Séances de formation au remorquage	1,33 €/min

Formation pliage de parachute	
La journée	124 €

Stage technique - Module Composite	Prix
Forfait formation - stage de 7 jours	1989€
Tarifs pour les bénévoles des associations de la FFVV	551 €

Stage technique - Module Mécanique/Avionique	Prix	Dégressif selon nb de bénévoles			
		7	8	9	10
Tarifs pour les bénévoles des associations de la FFVV	367 €	326 €	296 €	275 €	255 €
Forfait formation - stage de 2 jours	857 €				

Stage technique – ROTAX	Prix
Forfait formation - stage de 2 jours	459 €
Tarifs pour les bénévoles des associations de la FFVV	367 €

Tarifs licences et assurances fédérales Françaises

Licences annuelles :

Passion : - 25 ans + PJ +IA (10K€) + RC + AR (opt) + FMT (opt)	83.18 €
Passion : - 25 ans + PJ + RC	61.25 €
Passion : - 25 ans + PJ	42.04 €
Passion : + 25 ans + PJ +IA (10K€) + RC + AR (opt) + FMT (opt)	162.54 €
Passion : + 25 ans + PJ + RC	140.61 €
Passion : + 25 ans + PJ	88.04 €
DUO : (double commande) + IA (10K€) + RC + F. Méd. (opt)	109.04 €
DUO : (double commande) + RC	92.32 €

Licences courtes durée :

Tempo : (12 jours consécutifs) + PJ +IA (10K€) + RC + AR (opt) + FMT (opt)	77.16 €
Tempo : (12 jours consécutifs) + PJ +IA (15K€) + RC + AR (opt) + FMT (opt)	78.66 €
Tempo : (12 jours consécutifs) + PJ + RC	68.27 €
Tempo : (12 jours consécutifs) + PJ	47.04 €

Il existe d'autres formules, se renseigner à l'accueil.

**Pour toute réservation, contactez Hélène ou Patricia au 04 92 64 29 71 ou sur
booking@cnvv.net**